

2018

BUDGET ET TAXES MUNICIPALES  
**POINTE-CLAIRE**

Pointe  
Claire

**INSCRIVEZ-VOUS  
aux INFOLETTRES  
de la Ville au  
[www.pointe-claire.ca](http://www.pointe-claire.ca)**

Détails en page 10



## VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



JOHN BELVEDERE  
MAIRE



CLAUDE COUSINEAU  
CONSEILLER  
DISTRICT 1



PAUL BISSONNETTE  
CONSEILLER  
DISTRICT 2



KELLY THORSTAD-CULLEN  
CONSEILLÈRE  
DISTRICT 3



TARA STAINFORTH  
CONSEILLÈRE  
DISTRICT 4



CYNTHIA HOMAN  
CONSEILLÈRE  
DISTRICT 5



DAVID WEBB  
CONSEILLER  
DISTRICT 6



ERIC STORK  
CONSEILLER  
DISTRICT 7



BRENT COWAN  
CONSEILLER  
DISTRICT 8

## MOT DU MAIRE - BUDGET 2018



JOHN BELVEDERE  
MAIRE

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Le conseil municipal de la Ville de Pointe-Claire est heureux d'annoncer que les contribuables sont épargnés, grâce à une gestion rigoureuse, dans le cadre du budget municipal 2018.

Le conseil a réussi à limiter la croissance du compte de taxes à un taux inférieur à l'indice de l'inflation au Canada, ce qui constitue une réduction de leur fardeau fiscal, puisque la hausse du taux de taxation a été fixée à 1 % alors que le taux canadien pour 2017 est de 1,5 %.

Notre gestion vise à garantir et à continuellement bonifier la qualité et la quantité des services offerts tout en préservant la capacité de payer de chacun. Ainsi, si la valeur de votre propriété est identique en 2017 et en 2018 et que ladite valeur est égale ou inférieure à 395 000 \$, votre compte de taxes sera majoré de moins de 35 \$.

Il s'agit de la seconde plus faible hausse du compte moyen de taxes foncières à Pointe-Claire depuis les cinq dernières années.

Cette année encore, les gens d'affaires sont épargnés avec des hausses également contenues à l'intérieur du taux de l'inflation canadienne, avec une augmentation de 1 %.

La qualité de vie à Pointe-Claire continue de bénéficier à l'ensemble des propriétaires, car l'attrait de notre ville suscite une forte augmentation de la construction neuve et des projets de rénovations, ce qui augmente la valeur du parc immobilier. Ces améliorations contribuent à l'enrichissement des propriétaires grâce à l'appréciation de la valeur de leur propriété.

Pour 2018, le budget municipal est de 135,9 millions de dollars, en hausse d'un peu plus de 4 millions de dollars, alors que la contribution de la quote-part à l'agglomération de Montréal pour les services régionaux dépassera les 60,4 millions de dollars. Cette contribution, imposée par la Ville de Montréal constitue la principale dépense par activité (44 %) de la Ville de Pointe-Claire et représentera, en 2018, près de 50 % du compte de taxes de chaque contribuable qui soit résidentiel, commercial ou industriel.

# BUDGET 2018

Le deuxième secteur en importance pour notre budget 2018 correspond aux loisirs et à la culture (14 %).

Pour la quatrième année consécutive, la Ville maintient un rythme important d'investissements dans la rénovation et l'entretien des infrastructures municipales afin de garantir des rues, des trottoirs et des services d'utilités publiques en bon état pour les 50 prochaines années. Quelque 22,3 millions de dollars y sont consacrés en 2018. Pour les deux années suivantes, une priorisation des investissements sera déterminée dans le respect de la capacité de payer des contribuables et du potentiel de réalisation.

Le budget 2018 illustre de nouveau la rigueur, la vision et la stabilité de la gestion de la Ville tout en axant les actions sur une plus grande flexibilité de l'appareil municipal, et ce, au bénéfice des citoyennes et citoyens.

Merci,



JOHN BELVEDERE  
Maire de Pointe-Claire

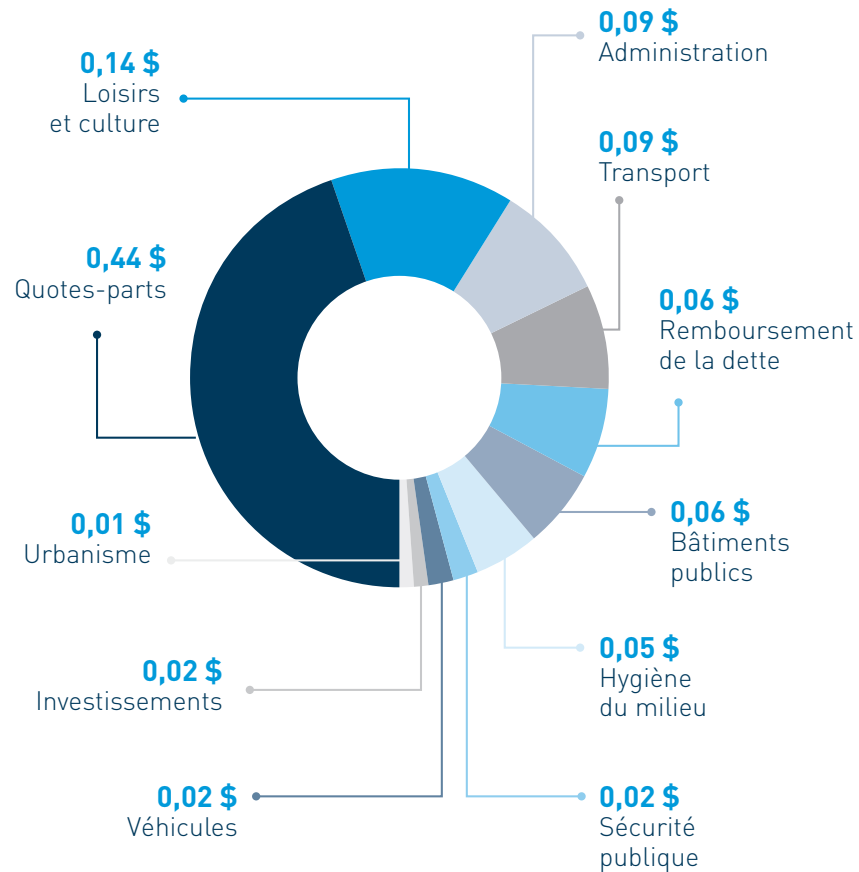
## FAITS SAILLANTS

- Amélioration des services et croissance du budget limitée
- Croissance du compte de taxes de 1 %
- Réserve pour l'entretien des bâtiments municipaux
- Travaux d'amélioration sur plusieurs boulevards et avenues

## REVENUS

Taxes	122 743 000 \$
Services rendus	5 354 700 \$
Imposition de droits	3 251 000 \$
Paiements tenant lieu de taxes	1 596 800 \$
Transferts	1 201 000 \$
Intérêts et pénalités	1 029 800 \$
Amendes	770 900 \$
Autres revenus	28 200 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>135 975 400 \$</b>

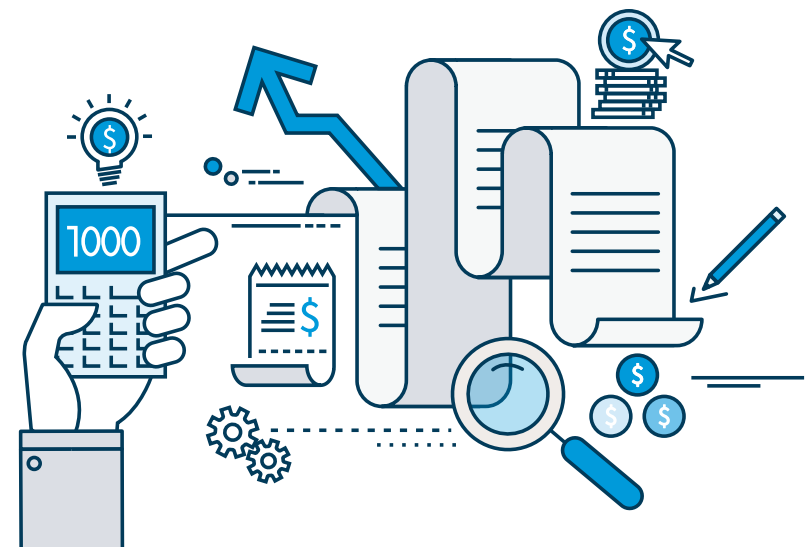
## OÙ VA VOTRE DOLLAR ?



## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

	2018	2019	2020
Bâtiments	9 470 000 \$	10 885 000 \$	7 005 000 \$
Infrastructures	22 300 000 \$	30 420 000 \$	63 305 000 \$
Parcs et espaces verts	3 010 000 \$	9 362 000 \$	9 704 000 \$
Équipements	2 521 000 \$	2 702 000 \$	2 310 000 \$
Informatique	1 291 000 \$	615 000 \$	1 130 000 \$
<b>Total</b>	<b>38 592 000 \$</b>	<b>53 984 000 \$</b>	<b>83 454 000 \$</b>

Les montants pour 2019 et 2020 expriment les projets municipaux envisagés et seront priorisés en fonction de la capacité de payer des contribuables et du potentiel de réalisation.



# TAXES 2018

Taux de taxes foncières 2018 par tranche de 100 \$ d'évaluation

CATÉGORIES	TAUX
Immeuble résidentiel	0,8908
Immeuble de 6 logements et plus	0,8908
Immeuble commercial	3,6229
Immeuble industriel	4,0372
Terrain vague	1,7816

Tarifification de l'eau 

**0,7213 \$/m<sup>3</sup>**

## COMPTE DE TAXES

Évolution du compte de taxes municipales pour une maison unifamiliale moyenne.

ANNÉE	VALEUR	TAUX DE TAXATION	COMPTE DE TAXES
2017	392 384 \$	0,8820	3 461 \$
2018	394 110 \$	0,8908	3 511 \$
Variation	0,44 %	1 %	50 \$

## MODALITÉS DE PAIEMENT

VOUS POUVEZ EFFECTUER VOS PAIEMENTS DE QUATRE FAÇONS :

- 1 PAR L'ENTREMISE D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE**  
(en personne, par Internet ou au guichet automatique)  
Prévoir deux jours ouvrables pour le traitement de votre transaction.
- 2 EN ADHÉRANT AU MODE DE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ (PPA)**  
offert par la Ville selon deux options :
  - a. Deux versements aux échéances**  
Les montants inscrits sur votre compte de taxes sont prélevés aux dates d'échéance indiquées.
  - b. Versements mensuels**  
Vous pouvez répartir vos paiements en 12 versements égaux (pour les comptes de taxes de 300 \$ ou plus).  
Des frais d'intérêt et de pénalité seront calculés sur les soldes dus après les deux dates d'échéance, soit le 5 février et le 4 juin 2018.  
Le montant du prélèvement est indiqué sur votre compte de taxes et les prélèvements auront lieu du 5 février 2018 au 5 janvier 2019.  
À tout moment, vous pouvez effectuer un paiement supplémentaire qui viendra réduire le total des intérêts perçus. Dès que votre solde est à zéro, les prélèvements sont automatiquement interrompus jusqu'à l'année suivante.
- 3 EN ENVOYANT UN CHÈQUE OU UN MANDAT-POSTE PAR LA POSTE**  
Prévoir un délai de livraison de trois jours ouvrables. Chaque chèque ou mandat payable à l'ordre de la Ville de Pointe-Claire doit être accompagné du formulaire correspondant.
- 4 EN PERSONNE, AU COMPTOIR MULTISERVICES DE L'HÔTEL DE VILLE (451, boulevard Saint-Jean)**  
(paiement direct par Interac, par chèque ou en argent comptant)  
Tout chèque déposé dans la boîte de courrier de l'hôtel de ville sera acheminé à notre institution financière. Prévoir un délai de trois jours ouvrables avant la date d'échéance.

# ACCÉDEZ À VOTRE COMPTE DE TAXES EN LIGNE

---

## INSCRIVEZ-VOUS ET VOUS POURREZ :

- Recevoir par courriel un avis indiquant que votre compte de taxes, votre facture d'eau ou un état de compte est disponible dans votre dossier ;
- Consulter **vos états de compte et vos factures** ;
- Recevoir un **rappel** à l'approche des échéances ;
- Bénéficier d'un **crédit de 5 \$** sur votre prochain compte de taxes.

Rendez-vous à [www.pointe-claire.ca](http://www.pointe-claire.ca) et cliquez sur la page *Taxation* sous l'onglet *Services aux citoyens*.

## DATES D'ÉCHÉANCE

---

### 5 FÉVRIER ET 4 JUIN 2018

Un reçu peut être délivré sur demande, à la suite du paiement.

### POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :



514 630-1300, poste 1829



[www.pointe-claire.ca](http://www.pointe-claire.ca)



[taxes@pointe-claire.ca](mailto:taxes@pointe-claire.ca)



Comptoir multiservices –  
Hôtel de ville  
(451, boulevard Saint-Jean)

**ABONNEZ-VOUS  
aux  
INFOLETTRES !**

## INFOLETTRE MUNICIPALE ET INFO-LOISIRS

Inscrivez-vous sur le site Web de la Ville pour être informé des actualités, des événements à venir et des dates d'inscription aux activités offertes !

Rendez-vous sur le [www.pointe-claire.ca](http://www.pointe-claire.ca).